

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 64 (1955)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Une lettre du Valais  
**Autor:** Troillet-Boven, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-682889>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une lettre du Valais

*La Croix-Rouge suisse a reçu une lettre du Valais. Cette lettre ne lui appartient pas. Elle appartient à tous ceux dont les dons généreux ont permis de remettre à des enfants de chez nous les lits dont ils avaient urgent besoin. C'est pourquoi elle avait sa place dans cette revue.*

J'ai eu l'occasion, il y a quelques mois, comme représentante, à Bagnes, de la section de Martigny et environs, de remettre deux des lits que la Croix-Rouge suisse a mis à la disposition des familles nécessiteuses de la région.

Je voudrais que ma lettre vous apportât un écho de la joie que vous avez créée. Dans ces humbles foyers, que le labeur acharné de la mère n'empêche pas toujours de tourner au taudis, et où s'entassent, dans une promiscuité qu'on a peine à imaginer, parents et enfants de tous âges, — quand ce n'est pas encore grands-parents et collatéraux, — l'arrivée d'un beau lit neuf, avec sa literie impeccable, fait figure d'événement providentiel.

Toutes les mesures avaient été prises pour que cette remise se fasse avec la plus grande discrétion. Ainsi, aucun complexe, aucun sentiment d'humiliation, aucune jalousie de voisins, non plus, ne sont venus altérer cette joie, faite de soulagement matériel et de réconfort moral. Soulagement à la perspective de pouvoir enfin s'organiser un peu, réconfort à la pensée que tout n'est pas hostile dans le monde.

Je ne voudrais pas laisser passer cette occasion sans vous dire combien l'action en faveur des enfants de chez nous est appréciée et répond à un besoin. Je sais qu'on ne devrait pas faire de distinction, qu'on ne devrait pas parler d'enfants « de chez nous » et « d'ailleurs ». Les frontières, dans ce domaine, ne sont que de vaines abstractions, et rien hélas ne réalise mieux l'égalité et la fraternité qu'une semblable indigence et une semblable détresse.

Cependant, en vertu même de ce principe, nos petits ne doivent pas être oubliés. Si leur infortune est moins spectaculaire que celle de leurs camarades des régions dévastées par la guerre ou les cataclysmes, elle n'en est pas moins très réelle. Et si elle n'atteint pas à la même acuité, elle dure, en général, depuis plus longtemps. A côté de tant d'enfants victimes de la guerre, des inondations, des tremblements de terre, et dont les souffrances ne devraient laisser personne indifférent, il y a les enfants victimes, simplement de la vie; ceux dont la naissance a augmenté de façon poignante les soucis de

parents déjà chargés d'enfants; ceux qui, dès le berceau, n'ont pas connu les bienfaits d'une alimentation rationnelle ou simplement suffisante; ceux que leur habillement désigne à la moquerie de petits camarades, — quand ce n'est pas à la condescendance un peu méprisante des grandes personnes. — Car tout le monde n'a pas pour les pauvres le respect et la dévotion d'un St-Vincent de Paul. Bien peu, à la vérité, voient en eux les véritables représentants de Jésus sur la terre.

Aussi, en se tournant vers cet aspect de la misère humaine, la Croix-Rouge a-t-elle fait déjà beaucoup de bien et est-elle appelée à en faire davantage encore. Elle soutient le père de famille dans le combat qu'il livre chaque jour pour le pain quotidien, elle allège la tâche écrasante de la mère, et enfin elle redonne aux enfants confiance dans la vie et en eux-mêmes, en leur ôtant cette livrée de misère qui les détache trop souvent du troupeau des autres enfants.

Et c'est pourquoi, au nom de tous ceux que vous avez déjà obligés par mon entremise, que ce soit par le don de lits, de colis de vêtements ou de toute autre manière, au nom aussi de ceux que vous obligerez dans l'avenir, je vous adresse le plus chaleureux des mercis.

A. Troillet-Boven

### DES LITS POUR LES ENFANTS DE FRIBOURG

Mlle Madeleine Butignot a publié dans « La Liberté », de Fribourg (3 janvier), un beau reportage sur les distributions de lits de la Croix-Rouge suisse à des familles fribourgeoises. Extrayons-en ces « choses vues ».

«...Six enfants en bas-âge, dont le dernier est au berceau, et un septième, l'aîné, qui est déjà un jeune homme, le père, la mère et le grand-père. La maison est dans un long vallon, avec la forêt tout près. En bas, la cuisine et deux chambres, dans lesquelles il n'y a que deux lits. La mère a fait plusieurs séjours à l'hôpital. A côté de la maison, une grange, un poulailler. Le grand-père et le fils aîné logent au fond de la grange dans deux chambrettes aux parois de bois, propres et bien tenues...

... Mais pas moyen d'acheter un lit de plus pour les huit personnes qui sont dans la maison. Si le père avec son gain, la mère, qui fait commerce des œufs de ses poules, et le jeune homme, qui commence à gagner, s'en tirent tout juste, ils ne peuvent rien distraire sur ce qu'ils gagnent... Cela frise la pauvreté, et pour des années encore, parce qu'il s'écoulera longtemps avant que l'aîné des six cadets soit capable d'apporter quelques sous à la maison. Et plus les enfants grandiront, plus les vêtements, les chaussures coûteront, plus il faudra aussi de lits pour les coucher...»